



Saint-Lô, 14 mars 2019

**Adresse des agents de la Manche à Mme Roger, Directrice Départementale des Finances Publiques, et à M Garcia, son adjoint.**

**Abandonnez la « déconcentration de proximité » (ex-« géographie revisitée ») !**

Malgré l'absence de communication sur ce sujet nous savons que vous avez rendu à la centrale votre projet départemental sur la géographie revisitée pour la Manche.

Nous savons que vous envisagez des suppressions des structures, de sites, de services et d'emplois comme jamais.

Les agents de la Manche sont ici aujourd'hui, jour de grève nationale, pour vous demander des explications.

L'horizon 2022 pourrait être 1 trésorerie par EPCI et 1 trésorerie par groupement hospitalier, soit 1 millier de fermetures en 3 ans, plus celles liées aux agences comptables, 1 à 2 SIP et SIE par département, 1 SPF départemental. Tous les services seront touchés par le travail à distance, les regroupements de services, les relocalisations dans quelques « bassins » péri-urbains, et par la fin de l'accueil physique hormis pour quelques « points de contacts » pas obligatoirement DGFIP (comme avec les maisons de service au public). Demain, ou travaillerons-nous ? Dans quelle administration ? Toujours à la DGFIP ? Nous l'ignorons.

Extrapolons-nous, exagérons-nous ? Les chiffres cités s'appuient sur les projets que quelques directeurs locaux ont eu l'honnêteté de présenter aux agents et à leurs représentants. Dans la Manche, nous sommes toujours dans l'inconnu. Nous en exigeons la communication sans tarder. Nos craintes ne se nourrissent pas de notre imagination, mais bien de la politique de suppressions et restructurations des sites que vous avez engagée depuis plusieurs années.

**Stoppez le démantèlement de la DGFIP !**

Extension des agences comptables, réflexions pour une agence du recouvrement fiscal et social, pour une agence du contrôle des entreprises, transfert programmé de la mission topographique à l'IGN, maisons de services au public et tout internet à la place de nos accueils, travail à distance, etc. Comptez-vous appuyer la mise en œuvre de cette entreprise de démantèlement programmé de notre administration centrale ou comptez-vous défendre la DGFIP, ses missions et ses agents ?

Défendre et soutenir les agents de la DGFIP nécessiterait déjà de répondre en urgence à la question de l'emploi...

## **Il faut arrêter les suppressions d'emplois, il faut embaucher à la hauteur des besoins des services !**

Les premières estimations avancent, pour la DGFIP, un volume de suppressions d'emplois entre 18 000 et 25 000 (pour 16 000 départs à la retraite) d'ici 2022 ! Aurons-nous dans l'avenir un poste, voire un travail à la DGFIP, en admettant que cette administration existe encore ? Rien n'est moins sûr...

Or, dès à présent, on peut estimer à plus de 30 000 le besoin en emplois pour permettre à nos services de fonctionner correctement, à missions constantes !

Défendre et soutenir les agents, c'est aussi défendre nos droits et nos statuts...

## **Nous ne voulons pas de la précarité et de l'arbitraire comme avenir professionnel !**

La pratique à la DGFIP du détachement d'office, à l'occasion de l'extension des agences comptables, est une première qui pourra toucher demain chacun d'entre nous au fil des restructurations et transferts de missions. Par ailleurs 14 directions sont préfiguratrices de l'affectation au département (= au bon vouloir du directeur). Quant à la rémunération arbitraire et la mobilité forcée, elles arrivent à la DGFIP, dans le cadre du RIFSEEP, en janvier 2020.

De plus, le projet de transformation de la Fonction publique prévoit d'en finir avec l'avis des CAP sur les actes de mutation (avec la possibilité de durées minimales et maximales d'occupation de certains emplois). Il introduit des recours accrus aux non titulaires, la rupture conventionnelle, le contrat de mission (de six ans maximum). Il facilite la mobilité des fonctionnaires de l'État vers les versants hospitalier et territorial, jusqu'à des mises à disposition auprès d'entreprises privées en cas de restructurations. En cas d'externalisation, c'est le détachement d'office pour les agents exerçant la mission, même vers le privé ! Cerise sur le gâteau, il crée une nouvelle sanction (exclusion des fonctions de trois jours), non soumise à l'examen des CAP.

Monsieur Garcia, ne soumettez pas les agents de la DGFIP à de telles mesures, ce n'est pas avec le bâton et la précarité que l'on travaille sereinement, efficacement, dignement.

## **Nos rémunérations doivent être augmentées !**

Une faible prime de 200 euros pour une partie des agents ne nous divisera pas et ne nous fera pas taire.

L'unique hausse de la valeur du point d'indice de 1,2 % en huit ans, les revalorisations indiciaires et les mesures PPCR de 2016/2017, n'ont pas répondu à l'urgence salariale : depuis 2010, la perte cumulée de pouvoir d'achat du point d'indice par rapport à l'inflation s'élève à 6,79 % au 01/07/2018 (16,15 % depuis 2000 !).

**Nous attendons donc, Monsieur Garcia, que vous nous répondiez au moins sur la géographie revisitée pour la Manche, que vous preniez votre responsabilité en nous communiquant le projet de la Direction, acté par Mme Roger et vous-même, dans la transparence vis-à-vis de vos agents rassemblés ici devant vous.**

